



## CHÂTEAU DE VERSAILLES

### DÉCISION N°2024-9 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°2010-1367 du 11 novembre 2010 modifié relatif à l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 21 février 2024 portant nomination du président de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu l'arrêté du 21 juin 2024 portant nomination de l'administrateur général de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu la décision portant délégation de signature n° 2024-5 du 4 mars 2024,

#### DÉCIDE :

##### Article 1<sup>er</sup> :

1) Délégation générale est donnée à **M. Pierre-Emmanuel LECERF**, administrateur général, à l'effet de signer au nom du président, tous actes et décisions entrant dans le cadre des compétences de ce dernier, telles qu'elles sont définies à l'article 17 du décret du 11 novembre 2010 susvisé, à l'exception :

- des points 1 et 3 de l'article 17 du décret du 11 novembre 2010 susvisé,
- de l'attribution et de la révocation de l'attribution des logements de fonction.

2) En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Emmanuel LECERF, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, dans les mêmes conditions et dans la limite de ses attributions, par **M. Louis-Samuel BERGER**, administrateur général adjoint.

##### Article 2 :

La présente décision annule et remplace l'article 1<sup>er</sup> de la décision n°2024-5 du 4 mars 2024 susvisée.

Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et sur le site internet de l'Établissement.

Fait à Versailles, le 24 juin 2024

A handwritten signature in dark ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small loop at the end, positioned above the printed name.

Christophe LERIBAUT